

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
Séance ordinaire du 09 juin 2025
En ligne application TEAMS
18 h 30
Procès-verbal

Nom	Groupe représenté
Sont présents	
Madame Geneviève Rodier	Présidente du comité
Madame Ariane Chiasson	Représentante des parents
Madame Fanny Corbeil	Représentante des parents
Madame Jessica Desjardins	Représentante des parents
Madame Véronique Lemire	Directrice de l'école
Madame Patricia Lefrançois	Enseignante
Madame Josyane Marcil	Technicienne du service de garde
Madame Mélanie Vaillancourt	Secrétaire d'assemblée / Représentante du personnel de soutien
Membres absents	
Madame Vicky Carrière	Enseignante
Madame Marie-Maude Dubuc	Représentante des parents

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Geneviève Rodier, présidente du conseil d'établissement 2025-2026, procède à l'ouverture de la séance à 18 h 45.

2. Mot de bienvenue et présences

Madame Rodier souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et procède à la vérification des présences.

3. Vérification de la procédure de convocation et quorum

Madame Rodier constate que tous ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

4. Questions du public

Aucun public.

5. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT que le président et la directrice ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance du 09 juin 2025

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Josyane Marcil, il est résolu à l'unanimité de :

- Ajouts : 12.1 : Plan de lutte

D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 09 juin 2025;

résolution : CÉ-2024-2025-781

6. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mai 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 12 mai 2025, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente réunion;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Fanny Corbeil, représentante des parents, il est résolu à l'unanimité :

DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 12 mai 2025;

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du 12 mai 2025 tel que déposé.

résolution : CÉ-2024-2025-782

7. Faits saillants CE pour rapport annuel

Madame Lemire présente l'ébauche du rapport annuel 24-25 aux membres. Elle invite les membres à lui faire parvenir des suggestions ou à mentionner des corrections par courriel, le document leur sera ensuite transmis par courriel pour approbation.

8. Rentrée 2025

Madame Lemire présente les grandes lignes des activités qui sont prévues pour la rentrée scolaire à venir.

2 septembre : Rentrée scolaire

5 septembre : Épluchette de blé d'inde sur la cour d'école

12 septembre : Photos scolaire

17-18-19 septembre : Équipe école aimerait faire un pique-nique, sur un horaire par cycle

29 septembre : Cyclo-forme viendra animer sur la cour d'école une activité avec différentes formes de bicyclettes.

9. AGA 9 septembre et présences aux rencontres des parents du 28 août et du 9 septembre

Madame Lemire propose que des parents du CÉ se présentent lors de la rencontre de parents aux autres parents de l'école pour promouvoir l'implication au sein du conseil d'établissement.

Madame Geneviève Rodier sera présente lors de la soirée du 28 août.

Madame Fanny Corbeil sera présente lors de la soirée du 9 septembre.

Madame Rodier enverra également le code QR du comité des parents bénévoles afin qu'il soit ajouté aux différentes communications dès la rentrée.

10. Volet financier SDG correction

Madame Josyane Marcil a dû ajuster les frais du service de garde pour la semaine de relâche. L'augmentation maximale permise est de 3%, donc le taux sera de 20,60\$/jour.

11. Information du personnel de l'école et du CÉ

11.1 Correspondance de la présidente

Madame Geneviève Rodier remercie les membres pour leur implication pendant l'année.

11.2 Informations du représentant du comité de parents

Madame Fanny Corbeil mentionne que la prochaine rencontre du comité de parents sera le 10 juin et qu'il a eu des élections dans ce comité.

11.3 Mot de la directrice

Madame Lemire souligne l'implication remarquable des parents de l'école ainsi que l'ambiance agréable à chacune des rencontres de l'année du conseil d'établissement. Elle félicite également l'implication des employés au festival sportif, ainsi que la belle atmosphère qui régnait lors de cette journée.

L'année 24-25 a été chargée en imprévu et en changements de personnel, mais le tout s'est bien déroulé. Madame Lemire mentionne qu'elle se sent appuyée par les membres du conseil d'établissement.

11.4 Mot des enseignants

Madame Patricia Lefrançois fait un retour sur la fête des finissants. Elle mentionne que tout est prêt pour cette journée. Elle remercie le club proactif pour les échanges avec les parents bénévoles et l'aide à réaliser cette journée d'activités.

11.5 Mot de la technicienne en service de garde

Madame Josyane Marcil mentionne avoir vécu dans une belle harmonie avec les parents et les élèves durant son premier mandat en tant que technicienne au service de garde.

11.6 Mot du soutien

Madame Mélanie Vaillancourt remercie Geneviève Rodier pour son entraide tout au long de son mandat pour l'aide au procès-verbal. Celle-ci a pris le relais en remplacement de l'ancienne secrétaire et elle a aimé l'expérience.

12. Varia

12.1. Plan de lutte

Madame Lemire mentionne que les deux documents ont été envoyés (ancien canevas, nouveau canevas) pour consultation et approbation via Forms.

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Mélanie Vaillancourt il est résolu à l'unanimité ;

D'ADOPTER le plan de lutte tel que transmis par Madame Lemire.

résolution : CÉ-2024-2025-783

13. Bilan de la rencontre

Ce fut une belle rencontre. Tous sont unanimes pour dire à quel point les enfants ont de la chance de vivre dans un aussi beau milieu.

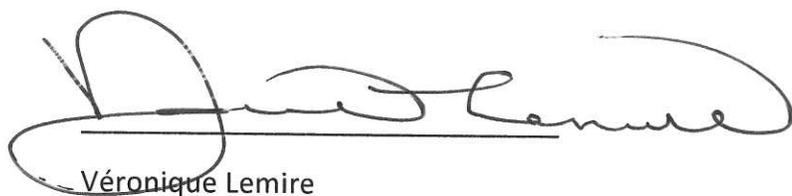
14. Levée de l'assemblée

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

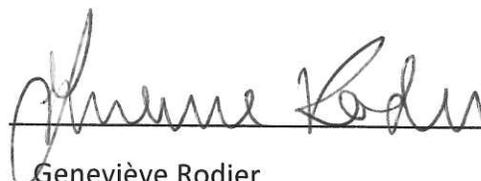
EN CONSÉQUENCE, sur proposition de madame Geneviève Rodier il est résolu à l'unanimité :

DE LEVER, l'assemblée de la séance ordinaire à 19h25.

résolution : CÉ-2024-2025-784



Véronique Lemire
Directrice



Geneviève Rodier
Présidente CÉ 24-25